



## Défi Patinage Canada 2022

Regina, Saskatchewan

Du 1 décembre au 5 décembre 2021

# AVIS DE TENUE DE COMPÉTITION

---

Toutes les séances d'entraînement et épreuves se dérouleront au Evraz Place, du mercredi 1 décembre au dimanche 5 décembre 2021.

Des renseignements supplémentaires sur l'événement seront affichés à l'intention des participants, sur le [tableau d'affichage de Patinage Canada](#), à mesure qu'ils sont connus.

Les renseignements pour le public se trouvent sur le site Web de Patinage Canada ([www.patinagecanada.ca](http://www.patinagecanada.ca)). L'horaire définitif sera affiché aux deux endroits au terme des Championnats de section de Patinage Canada.

Veuillez faire parvenir toute question par courriel, à l'adresse [eventsinfo@skatecanada.ca](mailto:eventsinfo@skatecanada.ca).

Terry Sheahan

Directeur principal, Marketing et événements

# Renseignements généraux

## COVID-19

La sécurité de tous les patineurs, entraîneurs, officiels, bénévoles et membres du personnel sera une priorité absolue au Défi Patinage Canada 2022. Tous les protocoles fédéraux, provinciaux et municipaux à propos de la COVID seront strictement suivis et surveillés. Toutes les personnes accréditées devront suivre un protocole de distanciation physique, ainsi que les lignes directrices sur le lavage des mains, la toux et les éternuements. Chaque personne devra porter un masque facial ou un couvre-visage sur le site ou pendant le transport aller retour. Ce n'est que pendant la performance et les séances d'entraînement sur glace des patineurs qu'un masque facial ou un couvre-visage ne sera pas exigé.

**Des renseignements plus détaillés seront fournis dans la première trousse d'information, ainsi que dans un document d'information sur la COVID-19 préalable à l'événement.**

## Patinoires de compétition et d'entraînement

Evrax Place  
1700, chemin Elphinstone  
Regina (Saskatchewan) S4P 2Z6  
[Site Web](#)

Dimensions des patinoires		
Patinoire de compétition	Co-operators Arena (Patinoire 6)	200 pieds sur 85 pieds
Patinoire de compétition	Re-Max Arena (Patinoire 2)	200 pieds sur 85 pieds
Patinoire de compétition	Regina Motor Products Arena (Patinoire 3)	200 pieds sur 85 pieds
Patinoire d'entraînement	Best Western Arena (Patinoire 1)	200 pieds sur 85 pieds

## Hébergement

### Officiels, spécialistes de données, techniciens de l'événement, comité organisateur (CO)

En ce qui concerne le Défi Patinage Canada 2022, Patinage Canada prendra les dispositions d'hébergement pour les officiels, les spécialistes de données, les techniciens de l'événement et le CO.

### Réservations pour les sections faites par l'intermédiaire de HTG Sports

Les sections (patineurs, entraîneurs, membres de l'équipe) feront leurs réservations par l'entremise de Hudson Travel Group (HTG) pour le Défi Patinage Canada 2022. HTG travaillera avec la personne de chaque section, qui est responsable de l'hébergement, pour discuter des exigences préliminaires, de l'affectation des hôtels et des réservations de toutes les chambres.

HTG Sports

Melanie Rennick – [melanie@htgsports.com](mailto:melanie@htgsports.com)

## Contacts des sections pour l'hébergement

SECTION COLOMBIE-BRITANNIQUE / YUKON Danielle Williams Tél. : 604.205.6960 <a href="mailto:danielle@skatinginbc.com">danielle@skatinginbc.com</a>	SECTION ALBERTA/T. N.-O./NUNAVUT Lisa Bonderove Tél. : 780.415.0596 <a href="mailto:lisa@skateabnwtun.ca">lisa@skateabnwtun.ca</a>	SECTION SASKATCHEWAN Danielle Shaw Tél. : 306.780.9245 <a href="mailto:sk.skate@sasktel.net">sk.skate@sasktel.net</a>
SECTION MANITOBA Shauna Marling Tél. : 204.925.5708 <a href="mailto:skate.exec@sportmanitoba.ca">skate.exec@sportmanitoba.ca</a>	SECTION DE L'ONTARIO Katherine Short Tél. : 905.212.9991 x112 <a href="mailto:kshort@skateontario.org">kshort@skateontario.org</a>	SECTION QUÉBEC Karine Lachance Tél. : 514.252.3073 ext.3473 <a href="mailto:klachance@patinage.qc.ca">klachance@patinage.qc.ca</a>
SECTION NOUVEAU-BRUNSWICK Lise Auffrey-Arsenault Tél. : 506.855.1751 <a href="mailto:executivedirector@skatenb.org">executivedirector@skatenb.org</a>	SECTION NOUVELLE-ÉCOSSE Jill Knowles Tél. : 902.425.5454, poste 336 <a href="mailto:skatecanadans@sportnovascotia.ca">skatecanadans@sportnovascotia.ca</a>	SECTION ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD Rachael Emge Tél. : 902.303.7688 <a href="mailto:skatecanadapei@gmail.com">skatecanadapei@gmail.com</a>
	SECTION TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR Lori Brett Tél. : 709.576.0509 <a href="mailto:skating@sportnl.ca">skating@sportnl.ca</a>	

## Soumission des inscriptions individuelles des patineurs/ personnes supplémentaires accréditées

### Inscriptions

#### Qualifications des inscriptions

Tous les concurrents doivent se qualifier conformément au [Règlement sur les compétitions de Patinage Canada – Championnats de section](#).

#### Inscriptions individuelles des patineurs

Les patineurs ont 48 heures pour faire leur inscription individuelle après que leur section a soumis leurs inscriptions.

**Les patineurs qui obtiennent une exemption jusqu'aux Championnats nationaux de patinage Canadian Tire 2022 doivent aussi remplir tous les formulaires d'inscription des patineurs (qu'ils participent au Défi ou non) d'ici les dates limites précisées ci-dessous.**

**Des photos SERONT exigées pour les accréditations.**

#### Méthode d'inscription des patineurs

Les patineurs ont 48 heures (minuit HNE) après la soumission des listes des sections pour faire leur inscription individuelle. Tous les patineurs exemptés doivent s'inscrire conformément à la même date limite que tous les patineurs participants.

Le système d'inscription aux événements est fourni par Uplifter Inc., le partenaire national de logiciel d'inscription aux compétitions de Patinage Canada.

Tous les participants sont tenus d'avoir un compte dans le nouveau système d'inscription aux événements de Patinage Canada. Si vous êtes déjà inscrit comme participant, par l'intermédiaire du nouveau système d'inscription aux événements de Patinage Canada, vous n'avez pas besoin de créer un nouveau compte pour chaque compétition – **il vous suffit de vous connecter**.

S'il s'agit de la première fois que vous utilisez le système d'inscription aux événements, les trois étapes à suivre sont les suivantes :

1. créez votre compte;
2. ajoutez-vous vous-même (ou votre patineur s'il a moins de 18 ans) en tant que participant dans votre compte;
3. fournissez les renseignements exigés sur le concurrent à chaque épreuve du Défi.

Veillez noter que lorsque vous remplissez vos formulaires d'inscription en ligne et faites part de vos programmes prévus, l'exactitude des renseignements est **TRÈS IMPORTANTE**. Les renseignements fournis seront utilisés dans les biographies des athlètes (utilisées par les médias), les affichages sur le tableau d'affichage sur place, l'accréditation et divers imprimés.

### Exigences concernant la musique

- ◆ Tous les patineurs doivent soumettre leur musique en ligne dans le cadre du processus d'inscription.
- ◆ La musique ne sera acceptée que par voie électronique, en format MP3. **Ne commencez pas le processus d'inscription avant d'avoir votre fichier musical prêt à télécharger.**

### Droits d'inscription

Tous les patineurs (y compris les patineurs exemptés qui choisissent de concourir au Défi Patinage Canada) devront verser les droits d'inscription suivants :

- ◆ **patinage en simple pré-novice à senior, inclusivement : 300 \$ par inscription;**
- ◆ **patinage en couple ou danse sur glace pré-novice à senior, inclusivement : 450 \$ par inscription.**

Chaque section est responsable de recueillir les droits auprès de ses patineurs et de les faire parvenir à Patinage Canada.

**Les remboursements concernant les retraits pour des raisons médicales** seront traités après l'événement avec préavis approprié et une copie d'un certificat médical, qui doit être reçue au plus tard **10 jours** suivant la conclusion de l'événement. Toutes les demandes de remboursement seront assujetties à des frais d'administration de 25 \$.

**Veillez noter** que si le retrait d'un patineur se produit sur place et qu'il n'y a pas suffisamment de temps pour aviser son remplaçant, le patineur **ne recevra pas** de remboursement.

**Paiement des droits d'inscription à Patinage Canada** : Les droits d'inscription seront versés après l'événement. Les sections recevront une seule facture, au plus tard le 15 décembre 2021. La facture comprendra tout remboursement pour retrait.

### Entraîneurs

Seuls les entraîneurs en règle et inscrits à Patinage Canada, comptant le statut exigé du PNCE, en vertu de la [Politique d'accréditation des entraîneurs pour les événements de qualification](#), obtiendront une accréditation « d'entraîneur » pour cet événement. De plus, seuls les entraîneurs accrédités pour cet événement pourront exercer les fonctions d'entraîneur auprès des athlètes.

- ◆ Pour faire fonction d'entraîneur auprès d'athlètes pré-novices au Défi, un entraîneur doit avoir un statut provincial ou plus élevé du PNCE. Un symbole vert sur l'étiquette d'accréditation identifiera le statut d'entraîneur provincial.
- ◆ Pour faire fonction d'entraîneur auprès d'athlètes novices, juniors et seniors au Défi, un statut d'entraîneur national du PNCE est exigé. Un symbole bleu sur l'étiquette d'accréditation identifiera le statut d'entraîneur national.

**Veillez noter** : les entraîneurs doivent avoir un statut en règle pendant toute la durée de l'événement pour obtenir une accréditation.

## **Nombre maximal de personnes accréditées, associées aux inscriptions à la compétition**

- ◆ Un maximum d'un entraîneur par inscription peut être accrédité
- ◆ Le nom d'entraîneur nécessitant une accréditation doivent être fournis durant le processus d'inscription à la compétition. Les demandes tardives ne peuvent être acceptées.

Les entraîneurs non résidents sont tenus de détenir une vérification de sécurité de leur pays de résidence et doivent faire parvenir cette information à Patinage Canada, au moins deux semaines avant l'événement, par courriel à l'adresse [eventsinfo@skatecanada.ca](mailto:eventsinfo@skatecanada.ca). Une vérification de sécurité valide est exigée pour obtenir des privilèges d'accréditation à tous les événements de qualification de Patinage Canada.

## **Personnes supplémentaires accréditées**

Les sections peuvent demander l'accréditation des personnes suivantes :

- ◆ gérants d'équipe;
- ◆ présidents de section;
- ◆ directeurs administratifs de section ou autres titulaires pertinents de postes de direction;
- ◆ directeurs techniques de section;

## **Gérants d'équipe**

Il incombe à chaque section de soumettre à Patinage Canada une liste de leurs gérants d'équipe, à l'adresse [eventsinfo@skatecanada.ca](mailto:eventsinfo@skatecanada.ca), au plus tard 72 heures après la fin de leur championnat de section respectif.

Le nombre de gérants d'équipe permis est comme suit :

- ◆ deux gérants d'équipe par section peuvent être accrédités pour un maximum de dix inscriptions;
- ◆ un gérant d'équipe supplémentaire peut être accrédité pour chaque groupe supplémentaire de cinq inscriptions;
- ◆ Les personnes accréditées comme gérants d'équipe qui ne jouent pas le rôle d'entraîneur de tout concurrent ne sont pas assujetties aux exigences énoncées dans la politique d'accréditation des entraîneurs pour les événements de qualification de Patinage Canada;
- ◆ Les demandes de gérants d'équipe supplémentaires seront considérées en fonction de chaque événement :
  - ◆ la demande doit accompagner la liste d'inscription des gérants d'équipe et autres personnes et être envoyée à [eventsinfo@skatecanada.ca](mailto:eventsinfo@skatecanada.ca);
  - ◆ la demande doit préciser pourquoi le ou les gérants d'équipe supplémentaires sont nécessaires;
  - ◆ les demandes tardives ne peuvent être acceptées.

## Présidents, directeurs administratifs et directeurs techniques de section

Il incombe à chaque section de soumettre à Patinage Canada une liste de leurs gérants d'équipe, à l'adresse [eventsinfo@skatecanada.ca](mailto:eventsinfo@skatecanada.ca), au plus tard 72 heures après la fin de leur championnat de section respectif.

## Dates limites pour la soumission des inscriptions et inscriptions individuelles des patineurs

Inscriptions	Date limite	Section
Soumission à Patinage Canada des inscriptions des sections et des demandes d'accréditations supplémentaires	10 novembre 2021, minuit (HNE)	Alb./T.N.-O./Nt, Man., T.-N.-L., N.-É, Ont., Qc, Sask.
Inscription des patineurs individuels (y compris les patineurs exemptés)	12 novembre 2021, minuit (HNE)	Alb./T.N.-O./Nt, Man., T.-N.-L., N.-É, Ont., Qc, Sask.
Soumission à Patinage Canada des inscriptions des sections et des demandes d'accréditations supplémentaires	17 novembre 2021, minuit (HNE)	C.-B./Yn, N.-B., Î.-P.-É.
Inscription des patineurs individuels (y compris les patineurs exemptés)	19 novembre 2021, minuit (HNE)	C.-B./Yn, N.-B., Î.-P.-É.

## Accès avec accréditation

Seules les personnes accréditées ont accès au site. Les aires et les services auxquels les personnes accréditées ont accès, lorsqu'elles se trouvent dans le site, figurent sur les accréditations et sont déterminés selon l'horaire.

\*Remarque : la disponibilité aux divers endroits est déterminée par la configuration à l'événement et sujette à tout changement.

Seulement **une** personne seront autorisées près de la bande, comme le détermine le patineur ou l'équipe et le même personne est permises dans les aires d'entrée et de sortie des patineurs et d'attente des résultats.

## Vérification du statut

- ◆ La section doit s'assurer que les tous les entraîneurs qu'elle inscrit à l'événement satisfont aux exigences énoncées dans la politique d'accréditation des entraîneurs pour les événements de qualification de Patinage Canada.
- ◆ Si une section inscrit un entraîneur qui ne satisfait pas aux exigences énoncées la politique d'accréditation des entraîneurs pour les événements de qualification de Patinage Canada, une pénalité pourrait lui être imposée.
- ◆ La section doit s'assurer que toutes les autres personnes, pour lesquelles l'accréditation est demandée, sont inscrites pour l'événement et sont des adhérents en règle de Patinage Canada, durant la saison en cours, ou des employés actuels d'une section de Patinage Canada.
- ◆ Si une section inscrit une personne qui n'est pas un adhérent en règle de Patinage Canada pour la saison en cours ou un employé actuel d'une section de Patinage Canada, une pénalité pourrait lui être imposée.

## Conformité et pénalités

- ◆ Le représentant technique ou l'agent de liaison technique de Patinage Canada pour un événement peut gérer l'accès aux aires d'entrée et de sortie des patineurs et à l'aire d'attente des résultats et peut limiter le nombre de personnes se trouvant près de la bande ou dans les aires d'entrée et de sortie des patineurs ou d'attente des résultats, s'il estime que la performance ou la sécurité des patineurs est compromise.
- ◆ Patinage Canada a l'autorité de suspendre les privilèges d'accréditation d'une personne, à un événement de Patinage Canada, si une personne accréditée enfreint les procédures d'accréditation de Patinage Canada.
- ◆ Si l'accréditation d'une personne est suspendue, sa carte d'accréditation sera retirée.
- ◆ Cette personne serait tenue d'obtenir des billets d'événement si elle souhaitait regarder la compétition ou l'événement.
- ◆ Patinage Canada a l'autorité d'appliquer des sanctions supplémentaires après l'événement, sous réserve d'une enquête sur l'incident ou les actions qui ont mené à la suspension de l'accréditation de la personne.

## Inscription sur place à l'événement

L'inscription sur place aura lieu au Evraz Place, à compter du **mardi 30 novembre 2021**. Les heures détaillées pour l'inscription seront précisées dans la trousse d'information de l'événement et affichées sur [le tableau d'affichage de Patinage Canada](#), dès qu'elles seront connues.

### Patineurs

- ◆ Les concurrents doivent s'inscrire à la compétition avant leur séance d'entraînement officielle, immédiatement avant la première partie de leur épreuve.

## Musique

### Spécifications standard de musique

La musique utilisée doit relever du domaine public ou des sociétés possédant les droits d'exécution.

Les concurrents qui font composer en tout ou en partie de la musique spécialement pour leur programme doivent se charger d'obtenir du compositeur ou de la compositrice l'autorisation écrite d'utiliser cette musique à la radio ou à la télévision ou d'obtenir l'autorisation voulue des sociétés possédant les droits d'exécution.

### Exigences concernant la musique

- ◆ Les concurrents doivent avoir leur fichier de sauvegarde – soit une clé USB ou un CD – **près de la bande, pendant la séance d'entraînement officielle et la compétition.**
- ◆ Tout autre dispositif électronique, tel que les iPhones, les tablettes, les baladeurs MP3 ou autres, ne seront pas acceptés pour jouer la musique.

## Groupes d'échauffement

Les groupes d'échauffement seront déterminés en fonction du tirage au sort pour la première partie de chaque épreuve. Veuillez noter qu'aucune musique des programmes ne sera jouée durant les séances d'entraînement et les groupes d'entraînement seront déterminés selon l'ordre de patinage. Cet ordre sera affiché sur le site Web de Patinage Canada et fourni au moment de l'inscription.

## Tirage au sort de l'ordre de départ pour la première partie d'une épreuve

L'ordre de départ pour la première partie sera tiré au sort et affiché dans le [site Web de Patinage Canada](#).

## Tirage au sort de l'ordre de départ pour les parties subséquentes d'une épreuve

Les concurrents patinent les parties subséquentes au Défi Patinage Canada conformément au [Règlement sur les compétitions, 3.2 Tirages au sort, sous-groupes d'un groupe d'échauffement](#) de Patinage Canada.

## Autorisation concernant la chorégraphie

Conformément au règlement 131 de l'ISU, la chorégraphie présentée et utilisée par l'athlète doit être complètement autorisée pour l'utilisation publique, la télédiffusion et la retransmission dans le monde entier sans aucune autre autorisation nécessaire ou aucun paiement de l'ISU, de Patinage Canada ou des réseaux de télédiffusion ou des radiodiffuseurs pertinents. Un formulaire d'exonération concernant la chorégraphie est inclus dans l'inscription en ligne.

## Horaire de la compétition

L'horaire provisoire de la compétition est affiché dans le [site Web de Patinage Canada](#). L'horaire définitif sera affiché au même endroit après les Championnats de section de Patinage Canada. L'établissement de l'horaire de la compétition doit tenir compte des incompatibilités et des doubles inscriptions, qui pourraient mener à des changements à l'horaire après les derniers Championnats de section. On s'efforce de réduire au minimum les changements à l'horaire.

## Cérémonies

Les cérémonies de la victoire auront lieu dans le hall, environ 15 minutes après la fin de chaque épreuve. Des médailles seront décernées aux patineurs qui ont terminé parmi les trois premiers dans chacune des épreuves. Si seulement deux concurrents participent à l'épreuve, ils recevront tous deux une médaille. Si un seul concurrent est inscrit à l'épreuve, il fera une démonstration, mais n'aura pas de médaille. Les patineurs doivent porter leurs patins et être vêtus de toutes les parties de leurs costumes pour les cérémonies de la victoire.

## Services

---

### Services médicaux

Les services médicaux offerts aux athlètes qui concourent au Défi Patinage Canada 2022 comprennent les soins médicaux d'urgence à la patinoire durant toutes les séances d'entraînement et la compétition. Pour des renseignements sur les autres services médicaux offerts, les athlètes peuvent se rendre à la clinique médicale à la patinoire.

### Transport

## **Arrivées et départs à l'aéroport**

Le transport aller-retour à l'aéroport sera uniquement offert aux officiels actifs et aux techniciens de l'événement.

Les équipes (patineurs, entraîneurs, gérants d'équipe, etc.) sont responsables de leur propre transport aller-retour à l'aéroport pour leur arrivée et leur départ.

## **Navette de l'événement pour les personnes accréditées**

Le transport sera assuré pour tous les officiels, les gérants d'équipe, les patineurs et leurs entraîneurs accrédités entre les hôtels mentionnés dans le présent avis et Evraz Place. La navette sera offerte à compter du mardi 30 novembre jusqu'au 5 décembre 2021.

*Les personnes non accréditées n'auront pas accès à la navette.*

## **Accidents et responsabilité**

Patinage Canada et l'équipe bénévole n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures que pourraient subir les patineurs ou autres personnes accréditées. Comme condition et en considération de leur participation à la compétition Défi Patinage Canada, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs assument la responsabilité de tout risque ou blessure à la personne ou de tout dommage à la propriété du concurrent ou de la concurrente par suite, à cause ou en raison de la tenue et de la gestion de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, l'équipe bénévole ou leurs représentants; leur inscription n'est acceptée qu'à ces conditions.

Tous les participants devront remplir le formulaire de dégageant de responsabilité et de preuve de vaccination contre la COVID-19, lors du processus d'inscription avant de recevoir leur accréditation.

# Règlements et autres documents de référence

Les renseignements techniques sur les disciplines et les catégories de cet événement se trouvent dans les règlements et documents techniques suivants de Patinage Canada :

[Exigences des programmes de compétition](#)

[Notation des compétitions de Patinage Canada](#)

[Tableaux des échelles de valeurs \(ÉV\)](#)

[Exigences du programme technique pour le patinage en simple](#)

[Exigences du programme technique pour le patinage en couple](#)

[Exigences du programme technique pour danse sur glace](#)

[Exigences du programme technique pour danse sur tracé](#)